

Demande de bourse pour un projet pédagogique

Objectifs :

Promouvoir l'acquisition de connaissances.

Favoriser la poursuite de l'excellence dans toutes les activités du Collège.

Encourager des **projets pédagogiques** d'avancement et de développement de l'éducation, de la culture et du sport.

Le projet soumis à la Fondation pour une demande d'aide doit :

- Démontrer qu'il contribue à l'éducation, à la formation et à l'épanouissement de l'élève;
- Concerner un groupe significatif d'élèves.

Description :

Cette demande doit être faite par les éducateurs ou les éducatrices du Collège Saint-Sacrement.

Cette demande doit en tout temps :

- 1) Rencontrer les objectifs de la politique d'attribution;
- 2) Être déposée au moins **un mois avant la date prévue de la réalisation du projet;**
- 3) Être présentée et **approuvée par la direction du Collège Saint-Sacrement.**

Directives à suivre :

- 1) Le formulaire doit être rempli et signé par la personne responsable du projet;
- 2) Le formulaire doit être retourné à la **Fondation Saint-Sacrement**
901 rue St-Louis, Terrebonne. P.Q. J6w 1K1